

ÉDITION
Chalon



Mardi 2 avril 2013

INSERTION. Après un parcours en institut médico-éducatif, un jeune homme suivi par les Pep 71 a pu rejoindre un milieu ordinaire de travail. **PAGE 2**

Comme tout le monde



Alex Mazué est maintenant très à l'aise dans son métier de responsable de rayon. Avec un gros travail du personnel médico-social et l'investissement d'un chef d'entreprise, il a su reprendre confiance en lui. Photo Lionel Janin

HANDICAP. Un jeune homme de 20 ans suivi en IME, puis en Esat, vient de signer un CDI à Intermarché.

La nouvelle vie d'Alex

■ **Pep.** Association départementale, la Pep accompagne les personnes en situation de handicap ou de précarité.

■ **Premier.** Alex Mazué est la première personne à bénéficier de ce système qui se base sur un concept modélisé en Rhône-Alpes.

Après un parcours en Institut médico-éducatif puis en Esat-transition, Alex Mazué a intégré une entreprise privée. Symbole de solidarité et d'inclusion des personnes handicapées.

Au milieu des allées du supermarché Intermarché, Alex Mazué est un personnage comme les autres. Enfin presque. Sa grande taille lui permet de dépasser tout le monde d'une bonne tête. Très pratique aussi lorsqu'il s'agit de déplacer les bouteilles d'eau en haut des linéaires du rayon boissons.

Responsable de la mise en rayon, un emploi comme les autres, mais pour Alex ce contrat a une saveur toute particulière à mettre au regard de son parcours.

À 17 ans, c'est un garçon déstabilisé, en déscolarisation au collège, qui arrive à l'IME (Institut médico-éducatif) l'Orbize. « On devait voir si on pouvait l'aider pour un retour en milieu scolaire, explique le directeur. Mais il y avait un gros travail à faire sur la sociabilisation, l'autonomie, l'assurance de soi... Il fallait tout d'abord qu'il reprenne confiance en lui. » Deux éducateurs vont se pencher sur ses compétences professionnelles. Tout d'abord à l'intérieur de l'établissement, en jardin, puis progressivement, l'ouverture



C'est fait ! Alex Mazué vient de signer son CDI avec le directeur du supermarché et devant tous les acteurs qui se sont mobilisés depuis trois ans pour réussir ce challenge d'intégrer une personne handicapée dans un milieu de travail ordinaire. Photo L. J.

à l'extérieur se fait avec un premier stage d'une demi-journée à Intermarché Saint-Rémy, déjà. Le jeune homme retrouve de la sociabilisation, commence à acquérir l'idée d'un rythme professionnel.

Après trois ans d'un gros travail, aussi bien du côté des professionnels de l'IME que des responsables de Pep 71, sans oublier d'Alex lui-même, le jeune homme se voit proposer une place en Esat de transition (lire ci-dessous). « Il s'agissait d'un essai pour voir si Alex pouvait tenir 35 heures, explique le responsable de l'établissement. Vous savez, tout ne se fait pas sans poser de questions : va-t-il te-

nir le rythme de travail ? Pourra-t-il se gérer ? »

Cette « mise à disposition » établie entre l'Esat et la grande surface se fait sous l'accompagnement d'une conseillère d'insertion, Mélanie Pousserol. La jeune femme vient étayer Alex dans sa nouvelle vie. « Je suis beaucoup là, mais c'est nécessaire ! Il faut encore l'étayer, le rassurer, être à son écoute, mais aussi celle des salariés et de l'employeur. Par exemple, au début, il arrivait souvent en retard car il ne prenait pas le bus au bon horaire. Avec le chef d'entreprise, je lui ai expliqué pourquoi il devait être opérationnel à 8 heures, tous

les jours, pour le bien de tous. Il a fallu donner un sens aux horaires. Ça a été de longues discussions mais aujourd'hui, les retards c'est terminé. »

Du temps et de la confiance

Le jeune homme progresse de jour en jour. Il prend de l'assurance au travail, gagne en autonomie. « Au début c'était dur. Toutes ces personnes dans le magasin ça me faisait peur », avoue-t-il encore un peu gêné. Alors le directeur du magasin, M. Agnelli, le rassure très vite : « Il sait que je suis toujours disponible, comme pour lui expli-

« Il est primordial d'étayer les personnes, de ne pas les lâcher dans la nature. »

M. Charles président Pep 71

quer ses horaires par exemple. Cette nouvelle situation lui a demandé de gros efforts d'adaptation. Ça ne s'est pas fait du jour au lendemain et aujourd'hui, je suis très content de ce qu'il fait. C'est un bon garçon ! On va l'amener encore un peu plus loin. Il faudra du temps et surtout, savoir lui faire confiance. »

Alex Mazué vient donc de signer un CDI chez Intermarché. Pendant trois ans, il sera épaulé très régulièrement par Mélanie, sa conseillère, et même au-delà, il aura toujours une épaulement s'appuyer. « On ne le lâche pas dans la nature, prévient le président des Pep 71. S'il faut revenir gérer un petit problème dans cinq ou six ans, on sera là. »

Gérer, financièrement, c'est aussi ce qu'apprend Alex. Il a depuis peu quitté le cocon familial pour s'installer dans son propre appartement dans une résidence gérée par les Pep. Aujourd'hui, Alex est heureux, il sourit. Il est fier de lui. Son entourage aussi.

LIONEL JANIN

L'ESAT TRANSITION ET IME ORBIZE

L'Établissement de soutien et d'aide par le travail (Esat) transition accueille des personnes psychologiquement fragiles, bénéficiant de la qualité de travailleur handicapé et qui ont la volonté de s'insérer dans le milieu ordinaire de travail. L'établissement collabore aujourd'hui avec plusieurs entreprises en proposant des contrats de mise à disposition pour permettre aux travailleurs de renforcer leurs aptitudes et leur employabilité afin qu'ils puissent, à terme, intégrer le milieu ordinaire de travail. L'Esat dispose aujourd'hui de 20 places financées sur une capacité totale de 80.

L'Institut médico éducatif (IME) de l'Orbize est situé à Saint-Rémy. Il accueille les jeunes de 12 à 20 ans présentant une déficience grave de la communication due essentiellement à l'autisme et à des troubles associés.

18 jeunes sont en internat de semaine, cinq en semi-internat de journée, et l'IME peut accueillir jusqu'à 6 jeunes, un week-end sur deux, pour des besoins spécifiques ainsi que pour des accueils d'urgence.

Le but de l'établissement est « de favoriser l'épanouissement des jeunes [...] et d'améliorer leur autonomie quotidienne ».